FEUILLETON DE L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS, 30 DEC. 1861.

FEU BRESSLER,

Par Alphonse Karr.

IV—Suite.

Il meurt et il naît sur la surface de la terre un homme par seconde, le soleil est à une telle distance de nous que les âmes ne peuvent descendre du soleil à nous directement pour animer de nouveaux êtres en temps utile, comme disent les avoués. Un philosophe astronome qui dit qu'il y a des étoiles si éloignées que la lumière qu'elles exhalent, et qui fait, comme toute lumière le doit, quatre millions de lieues par minute, n'a pas eu, depuis la création du monde, le temps de venir jusqu'à nous, et que c'est pour cela qu'on en découvre de temps en temps de nouvelles. Il y en a donc une grande quantité qui restent dans notre atmosphère, qui se jouent dans la lumière et se baignent dans le parfum des fleurs, prêtes à se placer sur les lèvres d'une belle au moment où elles sont pressées par celles d'un amant ou d'un époux, alors, absorbées dans un soupir voluptueux, elles vont animer dans son sein un globule de matière morte qui, dans un temps fixé, doit naître homme. Les jumeaux n'ont pour origine que l'empressement jaloux ou taquin de deux âmes avides de naître à la vie humaine, qui se sont condensées au moment opportun sur les roses d'une belle bouche.

Tout le monde sait encore que, lorsqu'une âme se trouve subitement libre par suite de la mort violente ou seulement prématurée du corps auquel elle était enchaînée, elle a le droit d'animer un autre corps, mais il faut qu'elle se soit décidée à entreprendre ce nouveau labeur ou à aller se confondre dans l'océan de vie et de lumière dans l'espace d'une année, à partir du jour de sa délivrance de la chaîne de chair qui vient d'être brisée. Si, au dernier jour de l'année, elle n'a pas pris de nouveaux fers, elle doit remonter au soleil.

Certes, on comprendrait difficilement le caprice qui porte un grand nombre d'âmes à recommencer les quelque quatre vingts ans de travaux forcés qu'on appelle la vie, si l'on ne voyait chaque jour l'homme préférer les plus grands maux et les plus implacables ennuis à la mort, qui n'est que la perte de la sensation du moi et de l'individualité, que ame, par le même sentiment, répugne souvent à aller périr dans le soleil, comme une goutte d'eau dans la mer.

Du reste, pendant cette année, elles sont soumises aux conditions des âmes neuves, et elles ne sont pas précisément oisives. Après plusieurs siècles, on a inventé des instruments qui montrent des centaines de monstres maudits dans une goutte d'eau. Certes, celui qui se fût avisé de dire leur forme, leurs guerres, leurs amours, avant l'invention du microscope puissant qui permet à tout le monde de les distinguer aujourd'hui, se fût vu traiter de fou ou tout au moins de rêveur. Qui sait si un jour un instrument plus parfait ne découvrira pas ce qui se passe dans l'air, comme on voit maintenant ce qui se passe dans l'eau?

V.

L'âme de feu Bressler, fatiguée de la lutte qu'elle venait de subir pour se débarrasser du corps qui se cramponnait à elle, alla s'abattre sur le toit de chaume de la ferme où la veille Arnold était allé chercher des œufs.

C'était une de ces belles matinées du mois de mai, une de ces fêtes splendides que la terre donne à l'homme, son hôte ingrat.

Le toit de la ferme était presque entièrement revêtu d'une mousse fine et soyeuse comme le plus fin velours vert. Sur la crête, entre les feuilles aiguës et les fleurs violettes des iris, s'élevait doucement de l'âtre une légère fumée bleuâtre, qu'un rayon oblique du soleil qui se levait à l'horizon rendait rose à une certaine hauteur.

Partout, aux environs, tout fleurissait, les fraisiers au pied de la haie d'épine blanche, les papillons aussi semblaient fleurir dans l'air et éclore, fleurs vivantes, une tige vacante parmi toutes les fleurs qu'ils visitaient en voltigeant. Les insectes cherchaient chacun, sur cette table opulente et toujours mise que la terre offre à toutes les créatures, la plante qui lui est destinée.

Leur, silencieux pendant l'hiver, se remplissait de chants d'oiseaux et de bourdonnements d'abeilles. Partout, sur l'herbe, dans les arbres, dans l'eau, sous la mousse, dans la corolle éclatante des fleurs, tout est plein de nouvelles amours, tout aime comme tout fleurit.

C'est alors que pouvait voir quelles étaient les occupations des âmes qui attendaient l'occasion de naître.

L'une ouvre les bourgeons et font enfermées toutes parées les feuilles des arbres tardifs.

Une autre, cachée dans un prunellier en fleur, attache aux moutons qui passent trop près du buisson un peu de laine, que ne tardent pas à venir chercher les oiseaux qui pensent à faire leur nid.

Celles-ci s'amuse la nuit, quand on ne dort pas et qu'on attend avec impatience que l'heure sonne à l'église voisine pour savoir si le jour va bientôt paraître, celle-ci s'amuse à faire sonner que ces demi heures qui ne vous apprennent rien.

Celle-là, quand un enfant étourdi laisse tomber sa tartine, prend un soin malicieux de la faire toujours tomber du côté des confitures.

Cette autre ouvre le matin la corolle des fleurs et la referme le soir.

Quelques unes s'occupent à composer les parfums qu'elles mettent au sein des fleurs, petits encens qu'elles envoient toujours de suaves odeurs au ciel.

Quelques autres, enfermées dans le bouton qui va éclore, s'amusent à peindre les pétales des couleurs éclatantes qui leur sont destinées.

Celle-là peint de diverses nuances de rose les glayeuls, les églantines, les pêchers.

Celle-ci colore de blanc le muguet, les paquerettes, l'aubépine des bois.

Une autre donne les nuances du saphir et de l'améthyste au bluet des champs, aux iris, aux violettes, aux myosotis ou ne m'oubliez pas.

Une autre se charge de jaune et donne leurs couleurs aux giroflées, aux marguerites, aux boutons d'or et aux fleurs des prairies.

En voici qui, le soir, doivent allumer les vers luisants dans le feu qui vivent sous l'herbe, et les lampes qui font briller la mer.

Elles se glissent dans la rosée qui brille au calice des fleurs et tous les feux du diamant.

Elles comptent et ajustent les petales des paquerettes qui doivent servir d'oracles aux jeunes filles. Celles-ci, douce et bienveillante, a soin que ces petits rayons d'argent, qui entourent le disque d'or de la marguerite, atteignent et ne dépassent pas le nombre de quatorze, de dix-neuf, de vingt-quatre et de vingt-neuf, afin que la pythonisse des prairies, à la question "m'aime-t-il?" réponde toujours "passionnément."

Une autre, taquine ou morose, s'occupe de l'arrangement des paquerettes qui ont quinze, vingt, trente pétales, et qui doivent répondre "pas du tout."

Les plus folles disposent les barbes du gramen qui monte dans les moissons, et scellent au calice des coronaires et des pissenlits les petites graines ailées qui se répandent ou soufflent pour savoir si un projet réussira.

Il y en a qui quittent les champs et ne font d'autre souci que de mettre dans une bibliothèque le passage dont on a besoin et que l'on cherche, au dernier des volumes que l'on feuillette, à la dernière des pages qu'on retourne.

Mais, dans ces beaux jours du printemps, ce n'est passeulement sur les haies et dans les prés que s'ouvrent les fleurs. Comment dire tout ce qu'il fleurit de riantes pensées dans le cerveau, tout ce qu'il s'épanouit de douces sensations dans le cœur!

L'âme de feu Bressler se tourna du côté où elle avait laissé le corps, sa prison, et elle dit: "Adieu donc, guenille de chair que j'ai trop longtemps portée, adieu, haillon vivant dont je me suis débarrassée. Delivrée, je déploie mes ailes et je remonte au soleil me confondre et m'anéantir dans la vie universelle. Quel esclavage digne d'une âme divine que celui qu'il faut subir dans le corps humain de la part du cœur du foie, de la rate, du gosier et de tous les viscères et les intestins qui, au bout du compte, sont toujours les maîtres et dirigent ses actions et sa vie!

"Mais n'y a-t-il donc rien de plus dans cette vie d'où je sors? Ce beau printemps, ces fleurs, ces parfums, cet air tiède, tout cela n'est-il donc pas une promesse divine d'un bonheur inconnu? Quand j'habitais cette sordide prison qu'on appelait Bressler, j'ai entendu parler de l'amour, mais ce droit ne m'a point fait connaître. Il a acheté une femme que des parents bêtement avares lui ont donnée en mariage, parce qu'il était riche. Avant d'acheter celle-là et après l'avoir achetée, il en a eu quelques autres. Jamais on ne l'a aimé, jamais il n'a aimé. J'aurais bien voulu connaître l'amour pendant que j'étais dans l'existence. J'ai envie de naître encore une fois, mais si je redevenais quelque Bressler!.... J'ai cependant envie de renaître. Le pauvre Bressler ne valait pas mieux que lui. Un autre peut-être aurait eu un autre dia. J'étais née au hasard, et je recommençais, je choisirais des parents."

L'âme y pensa longtemps.

VI.

Puisqu'il vient d'être question de l'amour, je vais vous dire ici ce que c'est réellement que l'amour.

L'âme, je vous l'ai dit, n'est qu'un grain d'une sorte d'impalpable poussière du feu de la vie et de l'intelligence universelle dont le soleil est le foyer. Ces parcelles, envoyées sur la terre, ont comme un souvenir vague et triste de cette sorte d'exil. Cette sensation inexprimable a des crises, des moments dans lesquels elle est plus sensible que dans d'autres.

Il n'est personne qui, aux premiers jours du printemps, n'éprouve une sorte de tristesse voluptueuse, de désir sans but, d'inquiétude sans sujet, d'envie de pleurer sans chagrin, d'aspiration à quelque chose d'inconnu. Ce désir, cette tristesse, ne s'appliquent à rien de ce qu'on connaît.

C'est tout simplement un élan de l'âme pour se mêler à la vie universelle, au feu créateur, qui, à cette époque, est plus ardent que de coutume; c'est alors que les parcelles de ce feu qui le rencontrent s'attirent par une sympathie mystérieuse et se voudraient mêler et confondre ensemble.

S'il arrive surtout que deux âmes, que deux graines de cette impalpable poussière de feu qui dans l'océan de feu et de vie se trouvaient voisines avant d'être divisées et envoyées ici bas en deux étincelles viennent à se rencontrer, c'est alors un ravissement qu'il est impossible de peindre, des sensations pour lesquelles il n'y a ni phrases ni mots. Ces deux moitiés veulent se joindre, se réunir, se confondre, devenir une.

Si un lecteur trouve ceci extravagant, je le prie de m'exprimer mieux ou autrement ce sentiment de sympathie subite qui fait qu'à l'aspect d'une femme qu'on rencontre pour la première fois, on entend une voix intérieure nous dire: Je suis à elle, elle est à moi; pourquoi il semble qu'on la reconnaît et on a envie de lui dire: Ah! c'est toi, te voilà donc! et toi, me reconnais-tu aussi? Si ledit lecteur ne réussit pas, je le prie de retirer son expression peu convenable pour mon explication.

VII.

Sur cent hommes qui marchent dans la rue, vous pouvez gager hardiment que quatre-vingts n'en trouveront pas.

Ce n'était cependant pas la situation d'un jeune homme qui tournait depuis quelques heures autour de la chaumière sur le toit de laquelle l'âme de feu Bressler était mollement couchée dans une fleur d'iris, petit lit de velours et de satin violet. Ce n'était autre que de M. Seeburg qui s'était trouvé par hasard sur le chemin de Mlle Morsy. Après une assez longue hésitation, il frappa à la porte, mais il demandait qu'on ne l'entendît probablement pas. Il [illegible] quelques instants, puis recommença [illegible] une voix qui partait de [illegible] brusquement:

—Qui va là?

—Je voudrais parler au maître de la maison.

Alors un grand garçon sortit et dit:

—Le maître de la maison est malade. Qu'est-ce que vous lui voulez?

—Monsieur, répondit Seeburg......

—Je ne suis pas un monsieur, je m'appelle Pierre.

—Eh bien! Pierre, voilà ce que je veux; ce que je voudrais demander à votre maître et ce que je puis tout aussi bien vous demander à vous. Il y a sur le toit de votre maison des iris en fleurs, et j'en voudrais quelques uns.

—Tiens! et pourquoi faire?

Seeburg rougit de colère, mais il se rappela qu'il avait intérêt à ne pas se fâcher avec le manant. Il répondit doucement:

—J'en ai besoin, je vous récompenserai.

A ce moment, une voix du dedans appela Pierre.

—Tenez, dit Pierre, c'est notre maître; je vas lui demander s'il veut bien que je vous donne des iris.

Il fut quelques instants sans revenir. Pendant ce temps, Seeburg regardait la place où il avait rencontré Mlle Morsy. Le valet de la ferme revint et dit:

—Monsieur, je suis bien fâché, mais notre maître ne veut pas qu'on monte sur son toit.

—Mais lui avez-vous dit que je paierais?

Il dit qu'il n'a pas besoin de votre argent et qu'il ne veut pas.

—Mais vous, est-ce que vous ne pourriez pas?

Il n'y a pas moyen; il couche sous le toit, et, comme il ne voit pas, il entend le moindre mouvement.

—Je vous donnerai dix francs.

—Ça ne se peut pas.

—Je vous en donnerai vingt.

—Vous m'en donneriez cent, ça serait tout de même, ça ne se peut pas, il me chasserait.

Seeburg resta accablé, il cherchait dans son esprit une meilleure raison à donner à maître Pierre, il n'en trouvait pas.

—Monsieur, dit Pierre, je n'ai pas le temps de m'amuser plus longtemps.—Il rentra et ferma la porte.

Seeburg s'en alla tristement; mais le soir, vers neuf heures, comme il faisait sombre, le maître de Pierre qui se retournait sans cesse dans son lit sans pouvoir dormir, s'écria:

—Pierre! il y a quelqu'un sur le toit.

—Allons donc! maître Renaud, vous n'y pensez pas.

—Je te dis qu'il y a quelqu'un sur la maison.

—Et moi, je vous dis que vous rêvez.

—Je ne rêve pas, et, si tu n'y vas pas voir, je vais me lever et y aller.

—Allons, Pierre, vas-y, dit la femme du malade.

—J'y vais, maître Renaud.—Et il se leva.

—Pierre, dit maître Renaud, je veux que tu prennes ton fusil.

—Mais puisqu'il n'y a rien.

—Prends le tout de même.

Pierre sortit avec son fusil, qu'il décrocha du dessus de la cheminée. Il regarda machinalement et seulement pour complaire à son maître, et allait rentrer, lorsqu'il aperçut une forme humaine qui gravissait le toit avec peine.

—Ohé, l'ami, cria-t-il, que faites-vous là-haut, s'il vous plaît?

On ne répondit rien.

—L'ami, vous jouez un mauvais jeu. Je vous tire par la mort dieu que, si vous ne descendez, ou ne répondez au plus vite, je vous campe un coup de fusil.

Même silence.

—Ne prenez pas cela pour une menace, il est chargé, et de bonnes chevrotines encore.

Seeburg ne répondit pas, et atteignit alors la crête du toit.

—Une fois, deux fois, faites-y bien attention. Une fois, à la fin c'est trop se moquer du monde, une fois, deux fois, trois fois, descendez-vous!..... Non, eh bien! tant pis pour vous.

Il ajusta et lâcha le coup de fusil; Seeburg, en voyant son mouvement, se coucha à plat ventre sur le côté du toit opposé à Pierre, le coup porta parmi le chaume, partie au-dessus du toit, quelques chevrotines atteignirent les iris, et en coupèrent un sur sa tige. Seeburg le ramassa, en cueillit trois ou quatre autres, et se laissa glisser jusqu'à terre, où il arriva un peu meurtri, puis, tandis que Pierre faisait le tour de la maison pour le rejoindre, il avait sauté par dessus une haie, et s'était perdu dans la nuit.

—Il faut que ce garçon-là soit bien amoureux de la femme à laquelle il porte des fleurs, se dit l'âme de feu Bressler, qui était restée dans l'iris coupé par la chevrotine; s'il est aimé comme il aime, je naîtrai d'elle et de lui, le gaillard n'est pas timide et ne me fera pas attendre bien longtemps le moment opportun.

VIII.

A peu près une dizaine d'années avant l'époque où se passent les scènes que nous venons de raconter, il se fit une rencontre qui devait avoir une certaine influence sur la destinée de nos héros.

M. et Mme Morsy habitaient l'été une petite propriété située à une dizaine de lieues de la ville, au milieu des bois. Un jour que leurs deux enfants, Ernest et Cornélie, étaient allés se promener avec une servante, ils revinrent en sautant de joie et tenant chacun un petit oiseau.

—Ah! maman, disait la petite Cornélie, qui avait alors sept ans, regarde donc ma jolie fauvette, donne-moi du coton, que je lui fasse un petit nid bien chaud.

—Maman, criait Ernest, donne-moi du fil, que j'attache le mien à mon petit chariot.

—Et où avez-vous trouvé ces pauvres bêtes? demanda la mère.

—Maman, c'est un petit garçon habillé de noir qui les a dénichées, il y en avait quatre, il nous en a donné une à chacun.

—Quel est ce petit garçon? demanda Mme Morsy à la servante.

—Je n'en sais rien, madame, il était avec une dame habillée en noir comme lui. Je crois bien qu'ils sont en deuil.

Le lendemain, il y eut une discussion entre le frère et la sœur; Cornélie pleurait parce que son frère voulait la forcer de jouer au cheval, et de mettre une corde entre ses dents pour faire les rênes.

—Pourquoi donc pleure Cornélie?

Maman, c'est Lise qui ne veut jamais jouer avec moi.

—Maman, c'est qu'il veut me mettre des cordes dans la bouche, et me donner des coups de fouet quand je ne cours pas assez vite.

—Mais, maman, c'est toujours comme cela qu'on fait.

—Allons, Ernest, c'est vous qui avez tort. Ce sont là des jeux de garçon auxquels vous ne pouvez pas jouer avec votre sœur.

—Je ne peux pas pourtant jouer sa poupée.

—Ni elle avec vos fouets.

—C'est ennuyeux alors, à quoi est-ce que je m'amuserai? j'aimerais mieux être à la pension, je n'ai pas un camarade ici.

—C'est vrai, mon pauvre enfant; si tu rencontres encore le petit garçon qui t'a donné un oiseau, demande-lui où il demeure, et prie sa maman de le laisser venir jouer avec toi.

A continuer.

Loterie de Dons Gratuits

Au profit des Volontaires de la Louisiane et de leurs familles.

LES soussignés ont entrepris de former une loterie dont le tirage aura lieu pendant la semaine de Noël, au profit des Volontaires de la Louisiane et de leurs familles, et ils font un appel à cet effet à tous leurs concitoyens à la Nouvelle-Orléans et dans l'Etat de la Louisiane. Pour la formation et le tirage de cette loterie, les soussignés proposent le plan suivant:

1o—Un comité composé des soussignés sera chargé de recevoir depuis le 4 jusqu'au 21 décembre, chaque jour, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi (les dimanches exceptés) dans les salons de l'Hôtel St Louis, rue Royale, tous présents tels que bijoux, livres et autres objets d'art, d'agrément ou d'utilité qui pourront servir à former les différents lots pour la Loterie. Chaque objet présenté devra porter le nom du donateur, à moins de demande contraire, et il en sera fait une entrée régulière dans un livre sujet à l'inspection des visiteurs.

2o—Le comité fera l'estimation de la valeur de chaque donation ainsi reçue et mettra en vente un nombre correspondant de billets de loterie à raison d'une piastre chaque. S'il restait des billets invendus, les lots gagnés par ces billets seront vendus à l'encan et le produit en sera versé à la caisse commune.

3o—Tous les objets ainsi présentés seront convenablement arrangés et mis en ordre, de manière à former un bazar destiné à être visité par le public. Le prix d'entrée est fixé à vingt-cinq cents.

4o—A partir de la veille de Noël jusqu'à la veille du jour de l'an, il y aura chaque soir, le dimanche excepté, un tirage partiel de la loterie, jusqu'à ce que tous les objets formant cette loterie aient été entièrement épuisés. Les lots seront partagés aussi également que possible quant à leur valeur et à leur nature, de manière à correspondre au nombre de soirées destinées au tirage.—La livraison des lots gagnés sera faite après la clôture de la loterie.

5o—Il y aura chaque soir des tables pourvues de rafraîchissements sous la charge de dames, et il y aura aussi un orchestre complet.

6o—Le net produit de la porte d'entrée, des tables de rafraîchissements et de la loterie sera employé au profit des Volontaires de la Louisiane et de leurs familles, de telle manière que le Comité pourra décider.

On pense généralement que cette entreprise sera couronnée d'un plein succès, par la raison:

1o—Que l'offre d'objets déjà en la possession de donateurs est un gracieux moyen de faire voir à nos soldats absents que, dans ces jours de fête, eux et leurs familles ne sont point oubliés;

2o—Qu'en offrant à nos amis présents des BILLETS de cette Loterie au lieu de CADEAUX ordinaires de la Noël et du jour de l'an,—et en leur donnant ainsi une chance de gagner de bons lots tout en servant une bonne cause, nous allons au devant de leurs désirs et de leurs généreux sentiments.

Nlle Orléans, 2 décembre 1861.

M. et Mme Denis Augustin	M. et Mme D M Hudreth
" Bernard Avegno	" Chs Harrod
" Saml Bell	" Adolp. Hamilton
" George Binder	" N R Jennings
M. et Mme M. J. Bujac	M. et Mme A D Kelly
" Charles Briggs	" S H Kennedy
" T Y Black	" H T Lonsdale
Mme M A Bean	" S L L—y
M. et Mme E W Brown	M. et Mme Félix Labatut
M. Edward Briggs	" F V Labarre
M. Chs J Bell	" J G Lingham
M. et Mme H W Conner	" Isidore Labatut
" C F Carrthers	" Félix Larue
Mme Horace Cammack	" Isaac E Morse
M. J M Cabasoru	" M Musson
M. et Mme J D Denégre	" B H Moss
" Fredk Buirive	" L E Millaudon
" O. Curtis Duncan	" Jas L McLean
" Louis de Saulles	" Richd Nugent
" Adam Austin	M. M O H Norton
" Jas P Freret	M. et Mme Richd Pritchard
" L E Forstall	" D D Rogers
" L F Généres	Mme L M Reynaud
" James Grenshaw	Mme J Toledano Roman
" Ernond Gigue	M. et Mme J R Steuffer
" Henri Gardel	" S F Slatter
M. John O Gaines	" W E Thompson
M. Omer Gaillard	" Robt. Urquhart
M. et Mme Jas. Dick Hill	" W A Violett
" O E Hall	M. Joaquin Viosca
" D N Hennen	M. et Mme John Watt
3 déc	" Alex. Harris

AVIS

Aux connaisseurs longtemps privés.

A vendre par O. A. BELOT.

SOIXANTE-SEIZE MILLE cigares des marques les plus recherchées, telles que—

10,000 Londres Cabanas,	16,000 Torres,
Prensados Imperiales Cabanas,	2,700 Régalia Brit.
10,700 Ingenuidad,	1,700 Turquia,
9,200 Cervantes,	20,000 Conchitas,
9,200 Intimidad,	10,000 Breves Inti.

O. A. BELOT, offre en vente, 200,000 cigares fédérés.

S'adresser rues Claiborne et Ste-Anne.

COMPAGNIE DE Fabrique de cuir de la Confédération.

LE 28 novembre, les actionnaires se sont réunis et ont élu les directeurs suivants:

William Henderson,
Harmon Doane,
Wm H. Letchford,
David Taylor,
E. T. Parker.

Lundi, 2 du courant, les Directeurs ont élu les officiers suivants:

Wm Henderson, président,
Mark Walton, secrétaire et trésorier,
Jonathan D. Knox, surintendant.
Nlle-Orléans, 4 décembre 1861.

FRUITS en jus—100 caisses fruits à vendre par [illegible]

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de **M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes**, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parceque, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc.*, parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 148.

Dépôts à New-York, chez MM. FOUGERA, frères, pharmaciens, No 30, North William street, et chez M. LEROY, pharmacien, No 771, Broadway, au coin de la 9me rue.

Avis à MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

DES DEPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI-GROS, chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte-Anne et Royale; et chez ED. GUILLOT droguiste, 120, rue Royale.

Au détail, dans les principales pharmacies de la NOUVELLE-ORLEANS.

CAPSULES MATHEY-CAYLUS

Au copahu pur, au copahu et citrate de fer, au copahu et Cubebe, au copahu et ratanhia, &c., &c.

Elles ont sur les *Capsules de Gélatine* et les *Dragées* l'immense avantage de ne jamais fatiguer l'estomac, de ne donner aucun renvoi, et d'être facilement supportées par les personnes même les plus susceptibles. Elles guérissent parfaitement en quelques jours les MALADIES CONTAGIEUSES *les plus anciennes*. C'est ce qui résulte des nombreuses expériences faites par les premiers médecins des hôpitaux de Paris et de Londres, qui ont déclaré dans leurs attestations que les *Capsules Mathey-Caylus sont les meilleurs remèdes de ce genre qu'ils aient employés jusqu'à présent.*

Grâce à leur pureté et à leur excellente préparation, elles ont été justement appréciées par les médecins et les pharmaciens des Etats-Unis; aussi leur vogue toujours croissante a-t-elle fait naître des imitations ou contrefaçons grossières ne contenant que du copahu falsifié. MM. les Pharmaciens et Droguistes devraient donc se tenir en garde contre la fraude, et pour être certains de se procurer le *genuine article* adresser leurs commandes à M. Edouard GUILLOT, dépositaire général pour les *Etats du Sud*, rue Royale 148, à la Nouvelle-Orléans. Adresser les commandes en gros à M. Mathey-Caylus, 1o, Carrefour de l'Odéon, à Paris.

Vente au détail à la *Nouvelle-Orléans* chez M. D. Pères et dans les principales pharmacies de la *Louisiane*, du *Mexique* et du *Texas*.

TACHES DU VISAGE

LE VÉRITABLE LAIT ANTÉPHÉLIQUE DE CANDÈS et Cie

BOULEVART ST-DENIS, 26, A PARIS.

Détruit et prévient toute atteinte accidentelle à l'éclat ou à la pureté du teint, EPHELIDES—taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse—ROUGEURS, HALE, efflorescences, couperoses, toute espèce de BOUTONS et de rugosités. Son usage habituel épure, tonifie, régénère le tissu de la peau, donne et conserve au visage le teint le plus frais, le plus clair, le plus uni.

Prix du flacon à Paris, 5 francs.—Nos seuls dépôts à la Nouvelle-Orléans sont chez MM LOUIS CASTEL, droguiste, et DELOCHE, pharmacien. Se méfier d'une contrefaçon qui a usurpé notre titre. Brisez les flacons vides.

PAPIER CHIMIQUE PERFECTIONNE.

De A. ANCELIN, pharmacien, Rue du Temple, 23, à Paris.

Ce papier, commode, propre, efficace, est l'un des agents thérapeutiques des plus précieux. Des expériences innombrables, les guérisons imprévues qu'il produit, mettent sa supériorité hors de doute. Son action est incontestable contre la goutte, les rhumatismes, le lombago, torticolis, névralgie, douleurs d'irritations etc., etc. Il soulage et guérit souvent les cors, oignons, durillons, œils de perdrix.

Dans la même Maison on fabrique en grand les SPARADRAPS de toute espèce, TOILE VÉSICANTE, PAPIER A CAUTÈRE, papier pour L'ENTRETIEN des VÉSICATOIRES, TAFFETAS d'Angleterre (Court plaster). Tous ces produits sont remarquables par leur perfection et la modicité de leur prix.—A la Nouvelle-Orléans, chez M. GUILLOT.

Avis important

Nous croyons devoir rappeler au public que la grande *supériorité* des PILULES DEHAUT dépend des circonstances suivantes:

COMPOSITION: Elles ne contiennent que des SUBSTANCES VÉGÉTALES, et l'analyse chimique ne saurait y découvrir le moindre vestige de matière minérale nuisible.

MODE D'EMPLOI: Elles ne se prennent PAS A JEUN, comme les AUTRES PURGATIFS, mais au contraire en MANGEANT BIEN, et elles opèrent d'autant mieux que les aliments et les boissons pris en même temps sont plus FORTIFIANTS. Cet avantage immense permet aux malades de se traiter jusqu'à leur *guérison radicale* sans être arrêtés par les *malaises* et par la *fatigue* que les autres médecines occasionnent toujours.

PROPRIÉTÉS: Elles purifient radicalement la masse du sang de toutes les mauvaises humeurs (*bile, glaires, virus*), qui engendrent la MAUVAISE SANTÉ. Par ce moyen elles guérissent une multitude de maladies longues et rebelles, telles que: DARTRES, CATARRHES, DOULEURS, NÉVRALGIES, GASTRITES, CONSTIPATIONS, OBSTRUCTIONS DU FOIE ET AUTRES TUMEURS SCROFULES, etc., etc. C'est le meilleur moyen pour conserver la santé et se préserver des maladies EPIDÉMIQUES (Voyez les instructions et le traité de M. Dehaut) A New-York chez M. Ed. Gaudeert, 91, William street.

CAPSULES RAQUIN.

Après de nombreuses expériences comparatives, l'Académie de Médecine de France les a approuvées et recommandées en séance publique, comme étant supérieures à toutes les autres préparations de **COPAHU**. Elles sont faciles à prendre qu'elles trompent les gosiers les plus susceptibles et ne fatiguent jamais l'estomac. Sur 100 malades qu'elle a traités à l'hôpital des maladies secrètes, l'Académie a obtenu 100 guérisons; 2 flacons lui ont suffi dans la plupart de cas, en administrant 15 à 20 capsules par jour moitié le matin à jeun, moitié une heure avant le dîner. Voir le **rapport entier** qui enveloppe chaque flacon, avec les traductions en anglais, allemand, espagnol et italien. **A Paris faubourg St-Denis, 80**, et chez MM. les pharmaciens et droguistes de toutes les Amériques, approvisionnés des remèdes français recommandables. Exigez la signature de l'inventeur **Raquin**.—Chez les mêmes, **Vésicatoires et Papier D'Albespeyres**, recommandés depuis 40 ans par les sommités médicales de France.

POTION PENILLEAU

(*ANTIBLENNORRHAGIQUE*)

Composée uniquement de substances végétales e sans mercure: guérit sans tisane ni injections les écoulements vénériens, tant nouveaux qu'anciens et les plus invétérés. Une cuillerée tous les matins, pendant huit à dix jours, suffit pour opérer la guérison. PENILLEAU, ph., rue St-Dominique St-Germain 148, Paris. Dépôt chez M. L. CASTEL, droguiste.

APOPLEXIE.

Le sachet anti-apoplectique Arnoult est le seul préservatif reconnu infaillible contre cette maladie.

Prix: 12 francs.

Paris, chez Mme. FABRE, rue de Vendôme. No

Fourniture de Photographie.

STEREOSCOPES,

CHARLES GAUDIN.

117, boulevard de Sébastopol, à Paris.

Vins, Eaux de vie, &c.

50	barriques	vin rouge de Bordeaux,
700	caisses	do diverses qualités,
150	do	vin blanc Château Yquem,
50	do	vermouth,
50	do	absinthe C. Lecoultre,
25	do	kirch do

100 paniers et caisses champagne, diverses marques,
50 quarts de pipes vin de Porto,
50 demi et quarts de pipes vin de Xeres,
200 futailles Eaux de vie des marques suivantes: Pinaut & Co; Pinet, Castillon & Co; Otard Dupuy & Co; Castillo, Sazerac & Co; Gautier frères; Larronde frères,
25 quarts de pipes Rochelle,
25 caisses de 100 demi-boîtes petits pois,
15 do de 100 quarts de boîtes pâtés truffes,
10 do de 50 demi-boîtes truffes du Perigord,
20 do fraises au jus,
10 do vin de Bourgogne.
En magasin et en douane, à vendre par
3 déc S D GRATIAA & Co. 30, rue Douan

Cigares de la Havane.

TROIS CENT MILLE véritables cigares de la Havane, de différentes grosseurs et qualités et importés directement. A vendre à bas prix, pour—être, par BORNIO & BROTHER,
19 déc Rue Gravier N 34

Saucissons de Lyon.

DEUX caisses saucissons de Lyon, nouveau
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
20 août No 299, rue Royale, enc. Dumaine

Véritables cigares de la Havane.

TROIS CENT MILLE Conchas, Londres, Regalia, Breves, Cilindrados, des marques Cabana, Figaro, Intimidad, Cabargas, Flor de Vega, Meridiana Toreno, Confédération du Sud, en magasin et à vendre par GUMA & MASICH,
7 sept Rue Tchoupitoulas, No 39

E. DEFFEZ,

Successeur de Tamboury & Co.

Marchands-Commissionnaires en général,

IMPORTATEURS DE

Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs, Sardines, Huiles, &c. Dépôt de Château de Portets, Lafitte, Margaux, D'Arche, Guiraud, &c.
27, rue Royale,
5 juin entre Conti et St Louis.

DIVERS—En magasin, à vendre par le soussigné—25 barriques vin Bergasse,
1500 caisses vin rouge, différentes marques,
150 do vin blanc Haut Sauterne et Ch. Rieussec
200 do vermouth Noilly Prat & Co,
100 do muscat do do
60 do cassis, punch au rhum, eau verte, de Noilly Prat & Co,
50 caisses liqueurs assorties,
150 do salaisons assorties, capres, cornichons, olives, olives farcies, &c,
500 paniers huile Plagniol, 24, 22 et 11 onces,
17 caisses tomates conservées,
1000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons,
3 balles bouchons à damejeannes, assortis,
100 do amandes du Languedoc, coque tendre,
50 paniers bouteilles vides, 22 onces,
50 valves, 1 grosse chaque, bouteilles à madère, porto, &c.,
25 estagnons eau de roses,
50 do eau fleurs d'oranger,
100 caisses do do
7 do pommades, savons et huiles,
50 do fruits au jus assortis, J. Lafaurie,
25 do fraises au jus do
50 do cerises à l'eau-de-vie do
PAUL JUGE & FASSY,
11 avril 77, rue St-Louis

ESSENCES, GRAINES DE LIN, etc.—2,000 Essence Geranium Portugal, Rose, Neroli, Amandes etc; 100 barils et sacs Graines de Lin; 20 barils Amandes sans coques; 100 caisses Manne en larmes et en sorte; 25 caisses Gomme Arabique, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA, Jr,
21mai 62 et 64, Vieille Levée.

A VENDRE par les soussignés:
Muscade, Poivre, Piment, Casse, Clous de girofle, Indigo, Savon de Castille, Thé vert et Thé noir, Sub. carb. de soude, Cornichons anglais, Amandes, Champagne, Whisky, Cartes à jouer, Schappe de Wolff, Eau de fleurs d'oranger, Huîtres dans des boîtes en ferblanc, Conserves et cornichons américains, Ale et Porter d'Angleterre.
E. J. HART Co,
12 oct 77 et 79, rue Tchoupitoulas

COGNAC, vin, huile, &c—10½ de pipes Cognac Jean Louis 1795, qualité supérieure,

50¼	pipes	Cognac Jean Louis,		1811
30¼	do	do	J H Dixon	1811
15¼	do	do	do	1800
50¼	do	do	do	1820
20¼	do	do	do	1830
15¼	do	do	do	1840
20¼	do	do	S Julien	1840
27¼	do	do	A de Montezun	1840
20¼	do	do	Otard Dupuy,	1858
17¼	do	do	do	1858
16¼	do	do	F. Sazan	1825
25¼	do	Sherry,		
20¼	do	Madère,		

20 caisses vin Clos d'Estournel,
15 do vin Château Margaux 1848,
10 do vin Château Lafitte 1848
10 do vin Château Segur... Margaux,
100 do Champagne Impérial, Bouché Fils & Dramo,
300 paniers Champagne, sucre
20 caisses prunes en paniers,
200 caisses huile d'olive
20 barils Bourbon whisky.
A vendre par J. & J TARDOS,
14 oct 43, Vieille Levée.

Avis aux distillateurs!

21 CUVES en cypres de la contenance d'environ 300 gallons chacune,
3 cuves en bois de chêne d'environ 300 gallons chacune,
100 futailles vides, pipes, quarts et huitièmes—
A vendre par B. TURPIN,
13 oct—6 No 93, Vieille-Levée.

Huile de foie de Morue.

On trouve constamment à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ, 39, rue de Chartres.
Huile de foie de Morue de Hogg,
Huile de foie de morue brune de Fauré,
Huile de foie de morue de John,
Huile de foie de morue de Rushton,
Huile de foie de morue de Burnett,
Huile de foie de morue brune par gallon,
En gros et en détail. 3août

FARINE—300 barils extra superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL,
15 juillet Rue Vieille-Levée, No 97.

AMANDES—30 balles amandes à coques tendres, à vendre par B. TURPIN,
5oct 93, Vieille-Levée

CHANDELLES de Paraffine—60 caisses chandelles blanches et de couleur, à vendre par B. TURPIN,
5oct 93, Vieille-Levée

CONFITURES des Shakers—30 caisses à vendre par B. TURPIN,
5oct 93, Vieille-Levée

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord

14 décembre 1861.

A partir de dimanche, 15 du courant, des convois de passagers partiront de la Nouvelle-Orléans à 7 heures du matin et 5 heures de l'après-midi. Le convoi du matin se relie au Mississippi Central et celui de l'après-midi avec le Southern Road, pour Mobile.

J. P. WILLIAMS, Surint. Gén.

Mulets à vendre.

A vendre, pour du comptant ou des Bons Confédérés—100 Mulets d'omnibus.
J. B. SLAWSON.

Vins et Cognac.

60 barriques vin St Julien pour familles
20 do Côte de Bourg 1er cru
10 do Cantenac
10 do Bourgogne
10 do St Emilion
100 caisses vin Léoville
100 do Sauternes
300 do Equem et St Julien
30 futailles eau-de-vie St Croix Raymond et Castillon
20 paniers huile d'olives Plagniol
1/8 pipe Madère J C Champagne Charles Farre.
A vendre par J. BRUGERE,
No 47 rue St Louis,
23 déc—1m entre Royale et Bourbon.

Magasins de Meubles de seconde-main.

Rue de la Douane, No 138.

LE soussigné donne de bons prix de meubles, de pianos, de tapis, &c., de seconde main, en lots ou autrement.
Il les vend, les échange, les répare et exécute promptement les commandes.
S. F. CANANAVE.

Fabrique d'huile de coton de la rue Mienville.

CETTE fabrique est prête à remplir tous les ordres pour l'HUILE et le GATEAU D'HUILE, en quantités, au gré des acheteurs.
Les ordres laissés au soussigné seront promptement remplis.
A. PEPIN, agent, 34 Canal.
Aussi, à vendre—Un lot de SAVON, de SODA et ACIDE SULFURIQUE.

Moulin à coton de Lane.

Jefferson City, (Lo).

FABRIQUE de fil de coton, ouate et cotons à coudre. Le fil de coton sera mis sur commande, en quantité simple et en nombres assortis 5.12.

Bureau No 19, rue de l'Union, Nlle-Orléans.

L. N. LANE, Propriétaire.
30 nov—6m

AVIS.

DEUX certificats de dépôt émis par la Banque de la Louisiane, l'un de deux mille cinq cents piastres, No 3301, et l'autre de deux mille trois cent huit piastres et trente-huit cents, No 3304, tous deux datés du 25 juin 1861 et payables à l'ordre de S. G. Cole, ont été perdus ou volés. Ils furent mis à la poste, le 25 juin 1861, par Ingram & Keith, adressés à S. G. Cole, Vina de Mier, République du Mexique, mais n'arrivèrent pas à leur destination, et on n'en a plus entendu parler. On est prévenu de ne pas prendre ou négocier lesdits certificats de dépôt, attendu que le paiement en a été arrêté. La personne qui les rapportera au soussigné recevra une récompense de cinquante piastres.
INGRAM & KEITH,
Pour S. G. Cole.
Nlle-Orléans, 30 novembre 1861.

EAUX DE VICHY!

32 caisses eaux de Vichy (de la nouvelle année;)
25 flacons sel de Vichy pour boissons,
150 kilos chocolat de Vichy (préparé avec les sels naturels)
...boîtes pastilles de Vichy do
1000 flacons poudre de Rogé;
...boîtes pilules de Dehaut;
1 caisse Racahout des Arabes;
300 bouteilles strop de quinquina ferrugineux de Dorvault;
...flacons véritable Lait Antéphélique de Candès de Paris.
2000 flacons phosphate de fer soluble de Leras.
200 bouteilles strop de Flon;
3000 flacons dragées de Santonine de Collas, Pelletier & Gaffart;
1000 flacons pilules de Vallet;
500 flacons pilules de Blancard;
600 flacons perles d'Ether;

Ainsi qu'un approvisionnement considérable en huile de foie de Morue de Hogg, quinquina Laroche, vin de Seguin, Elixir Anti-glaireux, capsules de Mothes, eau de Mélisse des Carmes
Purgatif de Leroy deCottin, parfumerie extra fine de Colas, &c., etc.
A vendre en gros et en détail, au grand Dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste-Anne.
LOUIS CASTEL

Reçu de France.

Par le navire H. D. Sheppard.
Et à vendre en gros et en détail.

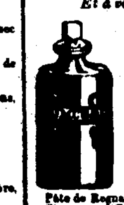

Charpie.
Oreille de Lyon.
Amandes amères.
Fer de Bergamote.
Baume tranquille.
Sequi clorure de fer.
Eau de laurier de cerise.
Conserves de Violettes.
Papier à cautère.
Fécule de pommes de terre.
Bourrache.
Tilleul.
Trèfle d'eau.
Un assortiment d'extraits pharmaceutiques.
Poudre de Rogé.
Pâte de Regnault.
Cigarettes d'Espic.
Vin de Séguin
Capsules de Mothes.
&c., &c., &c.
EN MAIN:
Un assortiment d'instruments de chirurgie.
S. JOURDAN,
21mai Coin Natchez et Tchoupitoulas.

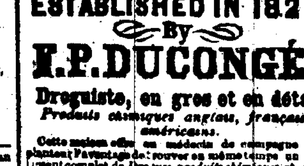

ESTABLISHED IN 1829.

By

F. P. DUCONGÉ.

Droguiste, en gros et en détail.

Produits chimiques anglais, français et américains.

Cette maison offre au médecin de campagne et au planteur l'avantage de trouver en même temps un assortiment complet de *Drogues, produits chimiques et préparations pharmaceutiques* employées dans la pratique américaine et française.

Aussi, un stock considérable de *MEDICAMENTS PATENTES, d'origine anglaise, française et américaine.*

Assortiment d'articles variés du ressort de la pharmacie chirurgicale.

PHARMACIE DE C. ROBIN,

Encoignure Ste-Anne et Villeré.

ON offre à vendre en gros et au détail, à des prix très modérés, un grand assortiment de produits chimiques et pharmaceutiques de la maison MENIER de Paris, tels que: Pyrophosphate de fer et de soude, Chlorure de zinc, Chlorure d'or, Lactate de zinc, Cinchonine Alumine, Brucine, At. atropine etc., etc.

Essences et Alcoolatures diverses;

Poudres impalpables de Ginciana, Cachou, Cigüe, Gingembre;

Ventouses, Scarificateurs, Serre-fines, Tubes, Bailons Cornues, Entonnoirs, Fioles françaises et américaines;

Médicaments patentés français et américains, tels que Sirop Dusourd, Elixir de Guillé, Sirop sulfureux de Crosnier, Sirop d'Aconit, Rob-boyveau l'Affecteur etc., etc.

Spécialités américaines, telles que Mustang Liniment, Ayer's Syrup, Smith's Tonic Syrup, Davis' Pain Killer, etc.

On trouvera en outre dix balles de Quinquina jaune, Gluciane, Petit Absinthe, etc., etc.;

Alum rouge, jaune; Colle-forte, Colle de poisson; Parfumeries françaises et américaines. Savons de familles, savons de laitue, Peignes fins, Peignes [illegible]

HOPITAL HAYES

Ci-devant Hôpital LUXEMBOURG.

POUR toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. (Emplacement RUE DES CHAMPS ELYSÉES) on est admirablement situé au pied d'une Maison de Santé, l'établissement joint aux attentions de ce qui est [illegible] l'Hôpital. Il a des chambres spéciales pour les Dames.

—Conditions—

Salles	$1 00 par jour.
Salles particulières	2 00
Chambres particulières	3 00
Esclaves	1 00

On exige, à l'entrée du malade, un dépôt pour un mois ou des références.

Les personnes qui désireraient se faire traiter, priées de s'adresser à l'Hôpital ou au bureau de Hayes, rue Bourbon, No 15.

CIGARES—300,000 cigares assortis à vendre par AVET BROTHERS
17déc Enc. Bienville, 54 56 58 et 60, Vieille Levée.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275......*RUE DAUPHINE*......275.

ON peut, pour plus de renseignements, obtenir des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires.
31 août—1an—U

Institution Collégiale de la Nouvelle-Orléans, 203, rue du Camp.

Dirigée par Mme Ed. LOCQUET.

CET établissement dont les succès vont toujours croissant, a rouvert ses classes lundi, 16 septembre. La directrice engage les élèves à être ponctuels, afin de ne perdre aucun des avantages résultant d'un cours complet.

Pour renseignements, s'adresser à la principale, 203, rue du Camp, ou par la poste, boîte 2,134.

INSTITUT St-CHARLES.

MME MACÉ annonce respectueusement aux familles que la réouverture de ses classes aura lieu LUNDI 16 septembre. Pour toutes informations, voir le prospectus de l'institution qu'on pourra se procurer dès le 1er septembre, à ce bureau ou à l'institution.

On trouvera dans le prospectus: le cours détaillé des études, les ouvrages suivis, quelques règlements de la maison, le nom des professeurs attachés depuis nombre d'années à cette institution, les références et enfin et conditions.

Une dame attachée à l'Institution est chargée d'accompagner soir et matin, dans le char, les élèves externes de la ville.

Les lettres pour Mme MACÉ doivent être adressées boîte No 2114, Nouvelle-Orléans.

Maladies des poumons, de la gorge ET DU CŒUR,

TRAITÉES PAR L'INHALATION

Le Dr ADOLPHUS FOLLIN.

ANCIEN associé du Dr ROBERT HUNTER, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public que son frère, le Dr A. F. FOLLIN, de Mobile, ne s'occupera pas, au dehors, de la spécialité seulement, mais de toutes les branches de sa profession, y compris la chirurgie.

Les personnes atteintes d'affections de la gorge, des poumons et du cœur peuvent consulter, le Dr FOLLIN à son bureau,

Rue du Canal, No 156, près Baronne, de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Les malades qui habitent la campagne et ne peuvent venir en ville, peuvent le consulter par lettre. Consultations en français, en anglais et en espagnol.

Le bureau du Dr A. F. FOLLIN
est dans la rue du Canal, No 249.
14 déc—12vàe

Changement de domicile—DE MEMPHIS, Tenn., A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Guérison de hernies par M. A. GLIDDON, fabricant de bandages.

UNE résidence de huit ans à Memphis, Tenn., lui permet de dire qu'il peut être EGALÉ, mais non SURPASSÉ, dans cette spécialité—ainsi que le prouvent de nombreux certificats. Le matériel de ses instruments n'est pas corrosif et n'est affecté ni par le temps ni par l'usage. Il fait sur commande des jambes et des bras artificiels et s'occupe spécialement des enfants. On peut le consulter, tous les jours, au bureau chez M. S. Tyrbeth, rue de la Douane, No 115, N. O. Il est expressément autorisé à donner les références suivantes:

M. E. SALOMON,
(De la maison F. J. Hart & Co)
M. J. J. McKEEVER,
Président de la Cie de l'Express du Sud.
Le capt. LABORDA,
Des Etats Confédérés du steamer Ivy.
13déc—1m—vàe.

Publication toute récente.

Une belle carte lithographiée de—

LA CAROLINE DU SUD, de la GEORGIE et d'une partie de la FLORIDE.

Prix—Cinquante cents.

Une carte des côtes de la LOUISIANE, du MISSISSIPPI, de l'ALABAMA, en donnant les sondages, &c. Prix, $1 50.

Ces cartes sont faites d'après les relevés du gouvernement des Etats-Unis et sont les plus exactes qui aient jamais été publiées dans les Etats Confédérés.

Il sera fait un fort escompte au commerce.

A vendre également un grand assortiment de cartes de la Virginie, de différents prix

A vendre par HOLLE & Co,
5 déc—1m. Passage de la Bourse No 61, Nlle Orléans

A louer,

Le premier étage de la maison encoignure Royale et St-Philippe.
S'adresser à MM. CUSACHS & ODDEN.
1 oct—

1200 carottes Tabac Perrique,

de première qualité,

De la GRANDE POINTE, paroisse St Jacques,
A vendre par E. BOURGEOIS,
21 nov—1m 19, rue Com.

Aux Pharmaciens et aux Teinturiers.

JE soussigné viens de recevoir et vendrai, au plus bas prix du marché, un assortiment de médicaments et d'articles de teinturiers, tels que

Esprit de thérébentine, Garance, Fustier, Crème de tartre, Camphre, Potasse bi-chromate, Potasse chromate, Sulfate, Alcool tartrique, Lessive concentrée, Grain de Cuio, Carbonate d'ammoniaque, &c., &c., &c., &c.
F FREDERICKSON, Pharmacien,
24déc—1m Encoign. Poydras et Baronne

GOTTSCHALK & MAGNER,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 33,

Au rez-de-chaussée, bureau du fond.

A LOUER.

LE grand Magasin encoignure Poydras et Baronne, occupé actuellement par les soussignés.

Pour les conditions, s'adresser
Chez U. LAROUSSINI & Co,
No 137 rue du Canal

AUX ACHETEURS.

LE soussigné prie les acheteurs de cet Etat en très visitant cette ville, de venir examiner leur stock considérable et varié de MARCHANDISES D'HABITATION ET DE FANTAISIE, lesquelles sera vendu à très bas prix pour du comptant.
U. LAROUSSINI & C,
No 137, rue du Canal

Loterie de Dons Gratuits.

LES différents comités à l'Hotel St-Louis prient les habitants de la Nlle-Orléans et de l'Etat, d'envoyer leurs dons le plus tôt possible, de manière à ce qu'ils puissent être classés, étiquetés et arrangés dans le Bazar et afin d'éviter une accumulation de travail au dernier moment.

Cognac, vins, prunes, &

10 OCTAVES vieux cognac, Jean Louis
16 quarts cognac Jean Louis 1811,
25 quarts cognac, J. H. Dixon, 1800,
10 octaves cognac, do do
10 quarts cognac, do 1830
20 do do do
15 quarts do F. Sazan, 1825,
20 do Sherry,
18 do Madère,
15 caisses vin clos d'Estournel,
12 do Château Margaux, 1848,
12 do Château Lafitte do
12 do Château Segalleau,
24 do vin blanc, Haut-Barsac,
20 do prunes et pet.bons,
20 barils vieux Bourbon whisky,
A vendre par J. & J. TARDOS,
19 déc 43, rue Vieille Levée

EN magasin et à vendre par les soussignés—la quinine conservée:
70 caisses vin blanc Ch. Rieussec,
10 do muscat (Rivesaltes)
3 estagnons eau de roses
50 demi-jeannes eau fleurs d'oranger,
30 demi-jeannes do do
11 douzaines vinaigre de toilette,
31 estagnons eau fleur d'oranger
PAUL JUGE & FASSY,
77, rue St-Louis

VIN DE CATALOGNE—50 barriques vin rouge Catalogne, 30 demi-barriques dito dito.
A vendre par J. N. CURIEN,
16 nov 20, rue Toulouse

DIVERS—79 caisses absinthe E. Lecoultre,
150 caisses vermouth Picard,
15 caisses eau de noix,
10 do liqueur Raspail,
15 do fruits à l'eau-de-vie, assortis,
9 do fruits au jus, Lafaurie,
10 paniers goigaolet d'Angers,
15 caisses eau fleur d'oranger,
150 paniers anisette extra superfine,
4 caisses moutarde française,
30 do vin vieux Pomard, importé en 1859,
50 do vin blanc Lavidalie,
20 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne,
10 do vin vieux C. Goubert St-Emilion,
20 quarts cognac La Rochelle, de preuve,
10 huitièmes, vieux cognac fine champagne, 1re preuve
A vendre par J. N. CURIEN,
8 nov 20, rue Toulouse

DIVERS—100 caisses sauces tomates;
36 caisses fruits au vinaigre;
50 caisses liqueurs Raspail, Cassis Mont d'Or;
200 paniers anisette superfine;
100 caisses vin Muscat;
250 caisses pipes en terre, différentes qualités et grandeurs, en magasin et à vendre par J. N. CURIEN,
11sept No 20, rue Toulouse

A VENDRE par le soussigné—
150 caisses de 12 paubans prunes sèches;
200 livres saucissons de Lyon;
15 caisses absinthe, E. Pernod;
50 do do Lecoultre;
100 do 12 bouteilles, vin Haut-Brion;
50 do 24½ do do
100 do 12 do do Ch. Lafitte;
50 do 24½ do do
60 do 12 bouteilles véritable St-Julien;
60 do do do Haut-Sauterne;
100 do savon Menasses, No 1.
6 caisses de 50 livres chaque, beurre No 1;
125 boîtes crackers anglais, véritables;
3 bbls de 5 doux. scorpichons mélangés; anglais
4 do de 5 do choufleurs do
4 do de 5 do oignons do
2 do de 5 do picallili do
2 do de 5 do chow chow do
2 do de 5 do Hot Imperial do
2 do de 5 do Gerkins do
60 doux. Worcestershire sauce plats;
25 do Walnut, sauce;
25 do sauces aux champignons;
25 do London, sauces;
25 do Loyers relish, sauces;
25 do biscuit de Reims.
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
11 oct No 299, rue Royale, enc. du Maine.

EN magasin—30 barriques vin rouge, vieux,
15 demi do do
300 caisses vin rouge vieux, Léopold M. André,
110 do do do Grand St Lambert,
130 do do do Château St Julien
110 do do do Cressac-Médoc
100 do do do 1/2 bout. St Julien
30 do do do Château Larose
300 do vin blanc Haut Sauterne
50 do do 1/2 bout. do
10 do do Château Lamothe
50 do absinthe Ed Pernod,
50 do liqueurs assorties, Chauvet fils
50 do kirsch, Ed Pernod
10 do do Sauvajol & Brunston
15 1/2 eaux de vie de la Rochelle 1me preuve
40 1/4 pipes cognac, Edmond Sautier do
70 1/4 do do Chs Jobit & Co
25 1/4 do do 1re preuve
15 1/4 do vieux cognac Joe Carle
5 1/4 do do do Géanty
20 1/4 do do do O'Lawyer
3 pipes gin de Hollande de la marque Steam boat,
A vendre par X. LAMBERT,
1 nov— No 52 rue des Magasins.

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en mains des matériaux pour constructions, tels que: CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi: BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11juil—

CHEMISES chemises! chemises!—Reçu par Lion Andrée—54 et 56 anciens 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville—200 douzaines chemises pour hommes, jeunes gens et enfants, chemises devant toile, chemises toile, chemises tout coton, chemises couleur. Les chemises sont parfaitement faites et bien confectionnées; elles sortent des meilleures maisons de Paris. Chauvet, Fournier, Hayem. 21 mai

POIS—80 caisses de 100 1/2 boites petits pois; 10 caisses de 50 1/2 boites do do; 17 caisses boîtes petits pois de Salles; 5 caisses de Ve Rouzer
A vendre par HENRY VALETON & Co,
27, 29 et 31, rue Bienville

..—14 caisses cèpes à l'huile, 100 1/2 boîtes, [illegible] et Vve Rozier
...cèpes secs, en quarts, demi et grandes boîtes
A vendre par HENRY VALETON & Co.
27, 29 et 31, rue Bienville

Cigares de la Havane.

[illegible]

WRIGHT'S SOUTHERN INDIAN VEGETABLE PILLS

LA SANTÉ

qui le plus grand bien de l'homme.

O bonheur! combien nous nous éloignons de toi en te cherchant. Nous nous privons de la santé, ta source la plus pure et l'obéissons pas aux instincts que Dieu nous a donnés. Trop fiers pour recevoir les leçons de la nature, nous méprisons ses remèdes.

Les Pilules Indiennes Végétales du Sud,

de WRIGHT

sont offertes au peuple des ETATS CONFEDERES D'AMERIQUE comme remède

simple et naturel pour purifier le sang,

DONNER DU TON ET FORTIFIER LE SYSTÈME CONTRE LES MALADIES EPIDEMIQUES ET AUTRES; pour la guérison de celles qui sont connues sous les noms de:

fièvres intermittentes, rémittentes, nerveuses, inflammatoires et putrides, la goutte, la petite vérole et les érésypèles, l'inflammation du cerveau, de la gorge, de l'estomac, des poumons, du foie, des intestins et de la vessie; les douleurs à l'estomac, au dos et aux côtés, la consomption; l'hydropisie de la tête, de l'estomac, de l'abdomen et des membres, les scrofules, le scorbut et les maladies syphilitiques, les cancers et la gravelle, le manque d'appétit, la migraine, le crachement de sang, les rhumatismes aigus et chroniques; la diarrhée, la dyssenterie et les coliques, la syncope, l'apoplexie et la paralysie, la dyspepsie, l'hypocondrie, le tétanos, l'épilepsie, la coqueluche, les palpitations du cœur, les ulcères et les plaies, l'hystérie, la faiblesse des nerfs et l'abattement, la suppression et autres maladies délicates des femmes.

Que sont ces pilules?

Composées des simples extraits, plantes qu'on trouve dans les bois de l'Alabama Central et du Mississipi, ces Pilules possèdent, à un degré remarquable, les quatre grandes vertus connues de la science moderne. Elles aident la Nature à chasser du corps toutes les matières impures sans y introduire des drogues ou des agents minéraux nuisibles.

De tous les médicaments employés par la Faculté ou connus de la science, il n'y en pas un seul qui ait à un égal degré les quatre grandes propriétés ci-nommées à savoir—d'être à la fois le sudorifique, le diurétique, l'expectorant et le cathartique.

Ce n'est pas un remède inventé. Les Pilules de Wright sont employées depuis nombre d'années, elles ont été analysées par des chimistes, les praticiens les plus distingués les ont pleinement approuvées, et *elles ont toujours eu du succès.*

On ne prétend à rien d'extraordinaire en leur faveur, on ne parle pas de cures étonnantes, on ne cherche à tromper personne. Tout ce qu'on affirme, c'est qu'il a été prouvé que ces Pilules sont remarquables, qu'elles opèrent sûrement, promptement sur tout le système et qu'elles ne causent jamais plus de mal que le peu et l'eau.

Comment elles sont faites.

Les Pilules Indiennes végétales du Sud, de Wright, ont été jusqu'à ce jour et sont encore préparées principalement pour l'emploi [illegible]

[illegible]

Usage par la Faculté.

[illegible]

A D PRESTON, M. D.

Témoignage d'un ministre

[illegible]

LETTRE D'UN PLANTEUR.

Roseville, Ala., 4 novembre 1861.

A MM. JOHN WRIGHT & Co
Nlle Orléans, Lne.

[illegible]

THOS C HENDERSON

MALADIE DE FOIE.

[illegible]

JOHN W SIMMONS.

Faites demander le circulaire au sujet de ces Pilules. Elle renferme des faits intéressants, d'utiles suggestions relativement à l'emploi de ces Pilules et des conseils aux dames. Lisez-la.

Les Pilules Indiennes Végétales du Sud, de Wright,

Sont fabriquées expressément pour les

Etats Confédérés d'Amérique,

sous la surveillance personnelle du Dr. John Wright, dans son laboratoire à la Nlle Orléans.

WRIGHT & Co
Seuls propriétaires, rue de Chartres No 21
19 déc Nlle Orléans Lne

Un comité de cinq.

UN comité de cinq Messieurs a été formé dans le but de pourvoir aux besoins des familles de nos volontaires absents ou morts, besoins auxquels ne pourvoient point les nombreuses sociétés de bienfaisance de cette ville.

Le comité recevra des demandes d'individus ou de familles qui agiront en qualité de protecteurs des familles des volontaires absents ou morts. Il sera du devoir de ces protecteurs d'aller parmi les pauvres en question, de leur fournir des combustibles et, en cas de maladie, de leur donner des remèdes et de les aider à jouir des avantages des sociétés établies à l'effet de les nourrir et de les vêtir.

Les demandes de ceux qui doivent se charger de cette mission doivent être adressées par la voie du Bureau de Poste, au "Comité de Cinq," avec les noms et les résidences. Un messager remettra une réponse écrite que désignera une ou plusieurs familles demeurant le plus près du protecteur. Ce dernier recevra une copie de la pétition adressée par la famille au comité et donnant le nom de la compagnie, le numéro du régiment auquel appartient le chef absent. Le comité s'occupera de savoir si les réclamations sont fondées et si les faits déclarés dans la pétition sont exacts. Si le protecteur refusait de remplir sa mission, il lui sera facile de donner avis immédiatement.

Une institution du genre de celle qu'on se propose d'établir remplit un double but. En premier lieu, il y a dans notre ville un grand nombre de personnes dont le besoin est de faire la charité, mais en sont privés le plus souvent par la crainte de l'imposture ou par recherche de la susceptibilité des infortunés. Aussi leur bienfaisance s'étend-elle partout par l'entremise de sociétés, qui, par suite de la différence des classes à soulager, se méfient et distinguent entre ceux qui méritent et ceux qui ne méritent pas d'être secourus.

D'un autre côté, on peut aider des familles qui sont retenues par un sentiment de fierté qui fait qu'elles préfèrent manquer que le pauvre fruit d'un travail mal rétribué, végéter entre la pénurie et l'espérance que de chercher ou permettre à leurs enfants de chercher ou demander du secours. Pour elles, un protecteur serait un ange et les bénédictions seraient réciproques.

Les dames seulement fixent dans les familles. Les messieurs, en se proposant comme protecteurs, voudront bien donner le nom de la dame à laquelle la pétition sera adressée de leur part.

Le comité s'engage à garder le secret le plus inviolable et les protecteurs devront prendre le même engagement.

Le comité se maintiendra lui-même. Il ne désire et ne recevra aucune contribution.
25déc—4pe

Aux familles des Volontaires absents ou morts.

SI vous voulez accepter les bons offices d'une dame qui vous aidera à obtenir des secours pour vous et vos enfants, nous vous prions de nous faire savoir vos noms et vos résidences, combien vous êtes, l'occupation et le nom de votre mari ou de votre protecteur, la compagnie et le régiment auquel il appartient; et de quelle société de bienfaisance de cette ville il est membre. Adressez vos lettres au

Comité de Cinq,

25déc—2 Au Bureau de Poste de la Nlle Orléans.

CONFITURES de gingembre—30 caisses à vendre par BERNARD TURPIN,
24 déc—8 93, rue Vieille Levée

BLANC DE ZINC—500 livres blanc de zinc français à vendre par S. D. GRATIAA & CO,
24 déc 30, rue Douane.

VIN, EAUX-DE-VIE, FRUITS, &c., en Douane et en Entrepôt—
35 barriques vin rouge de Bordeaux, bonne qualité,
700 caisses do en grandes et demi bouteilles,
150 do vin blanc, Château Yquem,
50 quarts de pipe vin de Porto,
35 demi et quarts de pipes vin de Xeres,
200 futailles eau-de-vie de cognac des marques Otard Dubuy & Co, Pinaut & Co., Gautier frères, Pinet Castillon & Co, Castillo Sazerac & Co., et Larronde frères.
25 caisses de 100 demi boîtes petits pois,
50 do fraises au jus,
25 do fruits à l'eau-de-vie, à vendre par S. D. GRATIAA & CO,
24déc 30, rue Douane.

CHAMPAGNE—1010 caisses et paniers Champagne diverses marques et qualités, à vendre par S. D. GRATIAA & CO., 30 Douane.
24 déc

TRUFFES & PATES TRUFFES—100 caisses de 50 demi boites truffes du Perigord,
10 caisses de 100 quarts de boites pâtés truffés, à vendre à bas prix par S. D. GRATIAA & CO.,
24 déc 30 rue Douane.

F[illegible]—200 caisses fruits au jus Lafaurie, BLANCHIN & GIRAUD,
71 Vieille Levée

V[illegible]—caisses vin rouge diverses qualités, vin blanc Sauterne, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
71 Vieille Levée

VENTES JUDICIAIRES.

John O. RICE vs. ses créanciers et les créanciers de Delaunay, Rice & Co.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,778.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 6 de décembre 1861, et à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 18 de janvier 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et Douane, deuxième district, pour le compte des créanciers, des dits insolvables, à l'adjudication de

1o Une portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 518, borné par le Florida Landing, les rues Lafayette, Galvez et Johnson, et ayant cent cinquante six pieds de face à la rue Galvez, sur cent quatorze pieds de profondeur.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

2o Une autre portion de terre située dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No quatre vingt sept, borné par les rues Rochebleve, Johnson, du Quartier, de l'Esplanade et Dorgenois et ayant soixante seize pieds de face à la rue de l'Esplanade sur deux cents pieds de profondeur.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cédée par les dits insolvables à leurs créanciers.

Conditions: Pour la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, l'acquéreur assumera le montant du à l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane, savoir:

1er juin	1861	$312,15	$90	Contribution.
" "	1862	314,91	90	
" "	1863	297,16	90	
" "	1864	290,41	90	
" "	1865	283,44	90	

Avec intérêt à huit pour cent, depuis le 1er juin 1861, sur les dites sommes de $312,16 et $90; et la balance du prix d'adjudication, un tiers comptant, un tiers à six mois et un tiers à douze mois avec intérêt au taux de huit pour cent l'an du jour de la vente, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les améliorations devront être assurées contre les risques du feu, pour garantir le paiement des billets.

Pour la propriété ci-dessus, premièrement décrite, un tiers du prix payable comptant et la balance à six et douze mois de crédit, avec intérêt au taux de huit pour cent l'an du jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les améliorations devront être assurées contre les risques du feu pour garantir le paiement des billets.

Jno. P. WALDEN,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
17déc— 26, jan 2, 10, 18.

Eugène Rochereau & Co, vs Henry Simons

QUATRIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 15,151—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 7 de janvier 1862, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Un terrain situé au faubourg Ste Marie de cette ville dans l'îlet compris entre les rues St Charles, Carondelet, Lafayette et Gravier, désigné par le No Trois, sur un plan dressé par H. Grant, juge ingr., approuvé par D. Howard, arpenteur, le 14 de janvier 1837 déposé en l'étude de J B Marks ci-devant notaire public en cette ville, le ler février de la même année.

Ledit terrain mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante-cinq pieds cinq pouces de profondeur d'un côté, cent cinquante deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne intérieure du terrain No. Deux et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue de l'Union.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JNO P. WALDEN, shérif
6 déc—14 21 30 7 jan de la Paroisse d'Orléans

John Valentine vs Dame Anne W. Jeter et John T. Jeter son mari.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 6[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus à E T Parker, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai le mardi, 7 de janvier 1862, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication des esclaves HENRY et ELIZA et son enfant.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
Jno P. WALDEN,
Shérif de la paroisse d'Orléans

6 déc—14 21 30 jan 7

Succession de Thomas Ross

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No. 17,[illegible].—En vertu d'un ordre de vente rendu le [illegible] décembre 1861 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le [illegible] à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds de magasin situé à l'angle des rues du faubourg Patterson, [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JOHN P. WALDEN
16déc—23, 30 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Etienne Arnaud vs Abe Alexander

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No. 16,235.—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible]

[illegible]

JOHN P. WALDEN
Shérif de la Paroisse d'Orléans

DAVIS & JACKSON vs Simon Schwartz.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

L'esclave nommée AMANDA [illegible] JOSEPHINE [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JNO P. WALDEN
Shérif de la Paroisse d'Orléans

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la N. O. [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JOHN P. WALDEN

Jose, hne Borgeon veuve de L. Bougere vs V. Blanchard et L. M. Michaud

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 2[illegible]—[illegible]

Une machine à vapeur de la force de quatre chevaux. Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JOHN P. WALDEN
Shérif de la paroisse d'Orléans

Smith Bro vs Samuel J. Josephs

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

L'esclave nommé ANDY âgé d'environ trente ans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JOHN P. WALDEN
Shérif de la Paroisse d'Orléans

P. McCANN vs ses Créanciers et les Créanciers de Keegan et McCann.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente [illegible] je procéderai le MARDI 31 de décembre 1861, à onze heures et demie A. M., sur les lieux [illegible]

Le fonds de Magasin de Marchandises sèches situé au No 144, rue du Canal dans le Premier District de cette ville, cédé par les dits insolvables à leurs créanciers.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JOHN P. WALDEN
Shérif de la paroisse d'Orléans

Jeannet Quertier & Co vs la succession de Charles Hôle & a

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans—No 16,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus à E T Parker, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai le mardi 31 de décembre 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, des Magasins, Lafayette et Poydras, et désigné par le No. [illegible] sur un plan dressé par Harrison, [illegible]

Ledit terrain mesure vingt-un pieds onze pouces de face à la rue des Magasins, sur cent quatre vingt quinze pieds et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec le magasin en briques et autres améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec l'usage d'une allée de six pieds de large, [illegible] donnant sur la rue Poydras, aussi avec l'usage d'une cour située derrière le terrain ci-dessus [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JNO. P. WALDEN,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
29 nov 7 déc. 16, 24, 31

E. D. White vs. plusieurs terrains—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Bureau du shérif, paroisse d'Orléans.

Nouvelle Orléans, le 12 de décembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'honorable Cour susdite dans l'affaire ci-dessus j'ai saisi provisoirement la propriété dont suit la description.

1o Un terrain situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Lafayette, les rues St Jean Baptiste, du Fort et Girod, ayant 105 pieds de face à l'Avenue Lafayette, sur 43 pieds 2 pouces et 8 lignes de profondeur et face à la rue St Jean Baptiste.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

2o Un autre terrain situé dans le même îlet et contigu à celui ci-dessus décrit, et ayant 27 pieds 3 pouces de face à l'Avenue Lafayette, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 131 pieds 3 pouces 6 lignes, distant de la rue Girod, de 209 pieds 2 pouces.

3o Un autre terrain situé dans le même îlet et contigu à celui précédemment décrit et ayant 27 pieds 3 pouces de face à l'Avenue Lafayette, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 131 pieds 3 pouces et 6 lignes, distant de la rue Girod, de 181 pieds 11 pouces.

4o Un autre terrain situé dans le même îlet et ayant 100 pieds de face à l'Avenue Lafayette sur 28 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Girod.

5o Un autre terrain situé dans l'îlet borné par l'Avenue Lafayette, les rues Urquhart, Morales et du Port, et ayant 21 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à l'Avenue Lafayette, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 126 pieds 3 pouces et 6 lignes, distant de la rue Morales de 127 pieds.

Sur laquelle propriété le demandeur réclame la somme de mille deux piastres et vingt quatre cents ($1002 24) par privilège en pierres rondes fait en face de ladite propriété dont les propriétaires sont inconnus, ainsi que l'allègue le demandeur.

Et toutes personnes intéressées dans la présente affaire sont invitées et sommées de comparaître dans les quinze jours qui suivront la date du présent avis, et répondre à la pétition produite dans ladite affaire.
13déc—19, 23, 26, 30 JNO P. WALDEN, shérif

No 16936—Manuel Elliot vs Nancy Walker [illegible]

QUATRIEME Cour du juge de paix de la Nlle Orléans—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Ernest Morel, juge de ladite cour dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 6 janvier 1862 à midi, rue des Ursulines, entre Remparts et St Claude, à l'adjudication d'un lot de meubles saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant au moment de l'adjudication.
ANTHONY PRADOS
24 déc—30 janv7 Constable

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons un grand assortiment de TAPIS, tels que
Wilton, Médaillon, velours,
Bruxelles, tapis à 3 plis
Ingrams, Hollande, Venise, &c. &c.
Egalement—Toiles cirées de toutes qualités et largeurs, Nattes blanches et en couleur;
Abat-jour, couvertures de tables, devants de cheminées et paillassons; dessous de table, &c. &c., que nous offrons à des prix modérés pour du comptant.
A. BROUSSEAU & CO.
16 oct—6

BATISSES PONTALBA,

A louer.

Maisons et magasins faisant face à la Place Jackson. S'adresser à H. PEYCHAUD. Au bureau de la Compagnie d'Assurance du Commerce, encoignure Canal et Exchange Alley.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Joseph E. Martin—No 18,[illegible]

PAR B. GUIMAULT, CH. F. FORSTALL, encanteurs.

IL sera vendu, le samedi 11 janvier 1862, à midi précis, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 décembre 1861—

Les propriétés foncières suivantes, appartenant à la susdite succession, savoir—

1o—Un lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No 8 de l'îlet 14, renfermé par les Avenues des Champs Elysées et Claiborne, les rues des Français et St Jean Baptiste, mesurant au pied français 60 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur, ensemble une maison en bois ayant une galerie sur la rue et cinq chambres, cuisine double, un grand hangar servant d'écurie, citerne, puits, latrines, &c. Cette propriété est sujette à un bail expirant au août 1862, à raison de $12 par mois.

2o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, au faubourg Tremé, désigné par le No 4, de l'îlet 57, d'après un plan du 2e décembre 1841, dressé par Pilié et annexé à un acte du 23 janvier 1845, par devant Joseph Cuvillier notaire en cette ville, lequel îlet est renfermé par les rues St-Anne, Marais, Villeré et Orléans, et mesurant 32 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 71 pieds 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 5, 71 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne opposée et 32 pieds sur la ligne du fond, ensemble une maison en bois de quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine haute de quatre pièces, cour carrelée, citerne, deux hydrants, latrines, &c.

3o—Un lot de terre situé dans le second district de cette ville au faubourg Tremé, dans l'îlet renfermé par les rues St Louis, Toulouse, Marais et Villeré, lequel lot est désigné par le No. 13 sur un plan particulier dressé par Girod, architecte, le 22 janvier 1844 et déposé au bureau de [illegible] lequel lot mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue St Louis, sur 91 pieds, 4 pouces, 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles—Ensemble les bâtisses et améliorations, consistant en un grand hangar ayant un logement de deux chambres et écurie, une autre bâtisse sur la rue, étant un logement en boutique de poulie, water &c, latrines &c.

4o—Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 3, de l'îlet No 14, renfermé par les rues Gravier, Common Johnson et Galvez, d'après un plan dressé par L. Bringier, le 20 avril, lequel est déposé au bureau de L. D. Mercy, ci-devant notaire de cette ville, lequel dit terrain mesure 33 pieds 7 pouces de face à la rue de Common, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5o—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville au faubourg Franklin, désigné par le No 5 de l'îlet 9, renfermé par les rues Musique, Girod, Arts et Pauline, d'après un plan dressé par Pilié le 1[illegible] décembre 1[illegible] déposé au bureau de Théodore Seghers, ci-devant notaire en cette ville, lequel mesure 32 pieds de face à la rue des Arts, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Pour les propriétés 1o, 2o, 3o et 4o décrites, un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt l'an de la date et [illegible] et pour la propriété 5o décrite comptant.

Actes de vente pardevant A. E. Bienvenu, not. pub
11déc—16, 23, 30 jan 6, 11

Terrains nus et améliorés dans les rues Tremé, Robertson, Union et Dumaine.

Succession Priscilla Griffith, veuve de George B. Bowditch.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District [illegible] SAMEDI 11 janvier 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, [illegible]

[illegible]

Lisez! lisez! lisez!

Je recommande à tous ceux [illegible] le MAL DE GORGE [illegible]

PAUL BURGUNDER.

Rhumatisme et Diarrhée.

[illegible]

MARTIN FORD
No. 60 rue du Camp.

GUÉRISON IMMÉDIATE

du Croup, du mal de Gorge des brulures et blessures récentes.

TOUTES SORTES D'ULCERES GUERIS

[illegible]

REMÈDE SPÉCIFIQUE CHAQUE MALADIE

[illegible]

Pas de Mercure!

MALADIES SECRETES.

Chez l'homme et la femme.

M. E. GAUDOZ pharmacien de l'Ecole de Paris, de retour de France, continue à guérir ces maladies [illegible]

INJECTION RICORD.

[illegible]

ROB ANTI-MERCURIEL.

[illegible]

E. GAUDOZ

OFFICIEL,

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,

Baton Rouge, 5 novembre 1861.

CONFORMÉMENT à la section 15 de l'Acte No 1[illegible] approuvé le 11 mars 1857, intitulé "Acte relatif [illegible]

[illegible] Le dit contrat sera fait pour un terme de deux ans. [illegible]

THOMAS O. MOORE.

Par le Gouverneur
P. H. HARDY, Secrétaire d'Etat.

Nlle-Orléans, ler juillet 1861

LA société existant entre A. L. Hyde et Wm. M. Goodrich, Henry Thomas Jr et A. B. Griswold sous la raison de HYDE & GOODRICH, est dissoute dès aujourd'hui par l'expiration du terme et la retraite de A. L. Hyde. La maison continuera les affaires avec le même capital et avec les associés qui la composaient depuis 1855 sous la raison de THOMAS GRISWOLD & CO. Chacun des associés pourra employer la signature de l'ancienne maison pour la liquidation.

HENRY THOMAS Jr
A. B. GRISWOLD
WM. M. GOODRICH.

MM. A. L. Abbott, Henry Gender ont également un intérêt dans la maison.

MAISON DREZ,

CHAPELLERIE FRANCAISE

Articles Civils et Militaires,

61, rue de Chartres.

Képys militaires de tous grades, faits sur ordre et à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Chapeaux de soie de tous genres, adhérent, remarquables par leur légèreté;
Casimirs noirs, superfins;
Souples hommes et enfants de tous genres, Maures Victoria, Thibet, Moulow, castors bruns et gris, Crickets master piece;
Chapeaux souples, Malakoffs noirs et bruns;
Magenta et Adalbert, articles nouveaux;
Amazones de tous genres;
Spécialités pour enfants, Andalous et Tudors en velours, feutres gris et noirs ornés velours et plumes, fins feutres les plus nouveaux, sortant des meilleures manufactures de Paris.
Casquettes drap et velours pour hommes et enfants, pour voyages, en soie très légères pour bureaux.

DIVERS en magasin—
3 pipes genièvre de Hollande de la marque Steamboat,
10 quarts pipes vieux cognac Joe Carle,
10 do do do O'Lawyer,
10 do do do Chas. Babit & Co,
30 do do do Ed. Jaulin,
15 huitièmes diverses marques,
25 caisses liqueurs assorties Chauvet fils,
10 do do do Marie Brizard & Roger,
10 do Crème de cacao à la vanille,
10 do Punch au rhum,
500 caisses vin rouge, diverses marques,
450 do blanc do
A vendre par X. LAMBERT,
24 déc— No 52 rue des Magasins.

Patés truffés, de foies gras, bécasses, lièvres, mauviettes, perdreaux, &c.

LIEVRES entiers rôtis, farcis et truffés,
Poulardes rôties, farcies et truffées,
Bécasses rôties, farcies et truffées,
Saucisses truffées en ½ boîtes;
Salmis de gibiers divers,
Cèpes et Royans à l'huile.
Champignons et macédoine de légumes.
A vendre à des prix modérés, par T. BAILLY BLANCHARD, Jr.
28 déc—15f 30, Vieille-Levée

SARDINES à l'huile de Rodel—
Fraises et fruits au jus,
Fruits et cerises à l'eau-de-vie,
Liqueurs et anisette de Bordeaux,
Madère et vieux cognac en damejeanne.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr.
28 déc—15f 30, Vieille-Levée

ABSINTHE, VERMOUTH—50 caisses absinthe, C. F. Berger—40 do do Ed Pernod—40 do vermouth, Noilly, Prat & Co, en magasin et à vendre par AM COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.
16 déc

VINS ROUGES—22 barriques, ordinaire—50 do pour familles, en magasin et à vendre par AM COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier
16 déc

CHAMPAGNE—100 paniers, Sillery, grandes et demies bouteilles, en magasin et à vendre par AM COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.
16 déc

VINS BLANCS—20 barils, Sauternes, en magasin et à vendre par AM COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier
16 déc

RAISINS—1200 caisses à vendre par AVET BROTHERS,
17déc Enc. Bienville, 54 56 58 et 60, Vieille-Levée.

PRUNEAUX—100 caisses à vendre par AVET BROTHERS,
17déc Enc. Bienville, 54 56 58 et 60, Vieille Levée.

FIGUES—500 caisses à vendre par AVET BROTHERS,
17déc Enc. Bienville, 54 56 58 et 60, Vieille-Levée.

PETARDS—500 caisses à vendre par AVET BROTHERS,
17déc Enc. Bienville, 54 56 58 et 60, Vieille-Levée.

Pour les Attakapas.

[illegible]

Jour de départ: Le SAMEDI à 5 heures P. M.

Pour les Opelousas via Atchafalaya

Le bateau à vapeur M. RELF [illegible]

PAQUEBOT INDEPENDANT

Le beau bateau à vapeur ARKANSAS, Capitaine A. H. KLASS, partira pour Labadieville tous les mardis [illegible]

Pour le fret s'adresser à bord.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DES CITOYENS.

L'ETAT suivant des affaires de cette Compagnie est publié conformément aux conditions requises par la charte, savoir:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1861, savoir		$[illegible]
Primes sur risques d'incendie	$100,538 [illegible]	
Primes sur risques de marine	44,476 [illegible]	
Primes sur risques des rivières	[illegible]	
A déduire, primes non encore gagnées qui expirent le 30 novembre 1861	$42,[illegible]	
Primes remboursées	[illegible]	
Montant des primes jusqu'au 30 novembre 1861		$[illegible]
Pertes dans la même période, savoir		
Risques d'incendies	$[illegible]	
Risques de mer	[illegible]	
Risques des rivières	[illegible]	
Réassurances	[illegible]	
Quinze pour cent remboursé	7,721 21	
Dépenses, agents, taxes, intérêt, etc.	[illegible]	
Bénéfice net le 30 novembre 1861		$[illegible]
Montant des primes		
A déduire primes et risques en cours		
Montant participant au bénéfice		$[illegible]

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE

[illegible]

O. GAILLARD, président.
A. SCHREIBER [illegible]
[illegible]

[illegible]

DIRECTEURS.

George W. West, Vice Prés. | M. M[illegible]
[illegible]

Chemin de fer Pontchartrain.

—SERVICE D'HIVER—

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

No 111, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $411,360.

—DIRECTEURS—

[illegible]

Assortiment de bijouterie française à vendre au prix coûtant, pour clore une consignation

—CONSTANT F[illegible]

[illegible]

C. DUHAMEL

J. R. Jaffray & Co,

7, St. MILDRED'S COURT,

Londres, (Angleterre).

AGENT:
M. J. A. DURAND, 5 Carondelet [illegible]

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 23.

[illegible]

Aussi Asperge, Romaine, Betterave, Moutarde, Choufleur, Navet, Choux, Rutabaga, Chou-fleur d'été, Choux-vert, Carotte, Chicorée, Céleri, Oignon, Concombre, Oseille, Cerfeuil, Persil, Panais, Cresson, Poireau, Laitue, Poivre, Roquette, Pois, Radis, Salsifis, Scorsonère, Haricots de Soissons, Haricot de nain et rame.

[illegible] Avendre à des prix modérés

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres

GRAND ASSORTIMENT DE

[illegible]

Les commandes de bouquets, soit pour mariages ou pour théâtres, seront exécutées avec soin.

B. ANTOGNINI & E. RICHARD

Fabricants de Billards en ardoise

[illegible]

Nous réparons constamment des BANDES DE BILLARDS des fabriques du Nord.

On trouvera dans le même établissement un magnifique assortiment de billards en sapin, chêne, acajou et bois de rose avec tables en ardoise ou en bois. Ils ont également en magasin tous les accessoires de billards, sortant des premières manufactures de France, tels que draps, queues, procédés, blouses, billes, &c. Aussi des billards de société, boîtes à lots, jeu de billes, bagatelles et roulettes à deux [illegible]

RAISINS dans des boîtes de fantaisie, de ½ et ¼ livres. London Layer et M. R. à vendre par E J HART & CO,
28déc Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

PETARDS A vendre par E J HART & CO,
28déc Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

CHAMPAGNE—De différentes qualités, à vendre par E J HART & CO
28déc Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

THES—Impérial, Gunpowder, Hyson et Young Hyson, Oolong, Souchong et Pouchong, à vendre par E J HART & CO,
28déc Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

WHISKY—Eau de vie, genièvre, &c. à vendre par E J HART & CO,
28déc Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

SAVON, mosquereaux, indigo, sardines, cigares, tabac, à vendre par E J HART & CO,
28déc Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

CENT CINQUANTE futailles eau-de-vie des marques de Otard, Dupuy & Co; Raynal et Alussa; Larronde, 1825, Godard, Bisquit, Trouche & Co; V. Leroux, 1825, Gibos, Rouillac; propriétaire Hivert jeune, O. V. Bernard & Co.
50 barils vieux Bourbon whiskey
10 barils vin d'Oporto.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr,
28 déc—15f 30, Vieille-Levée

HUIT barriques vin St-Emilion et
2 do vin Léoville
15 barriques vin Château Charbonnieux,
10 barils vin Barsac
250 caisses vin Barsac
100 caisses vin Cos d'Estournel;
75 do vin Château Margaux
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr,
28 déc—15f 30, Vieille Levée

DEUX caisses vanille—
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr,
28 déc—15f 30, Vieille Levée

PAPIER A LETTRES—2 caisses papier à lettre français, à vendre par BERNARD TURPIN,
93 rue Vieille Levée

FRUITS, Madère, genièvre de Hollande, [illegible] eau-de-vie et au jus, [illegible] Madère, [illegible] Port wine, [illegible] de Hollande [illegible]
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.
62 et 64 Vieille-Levée